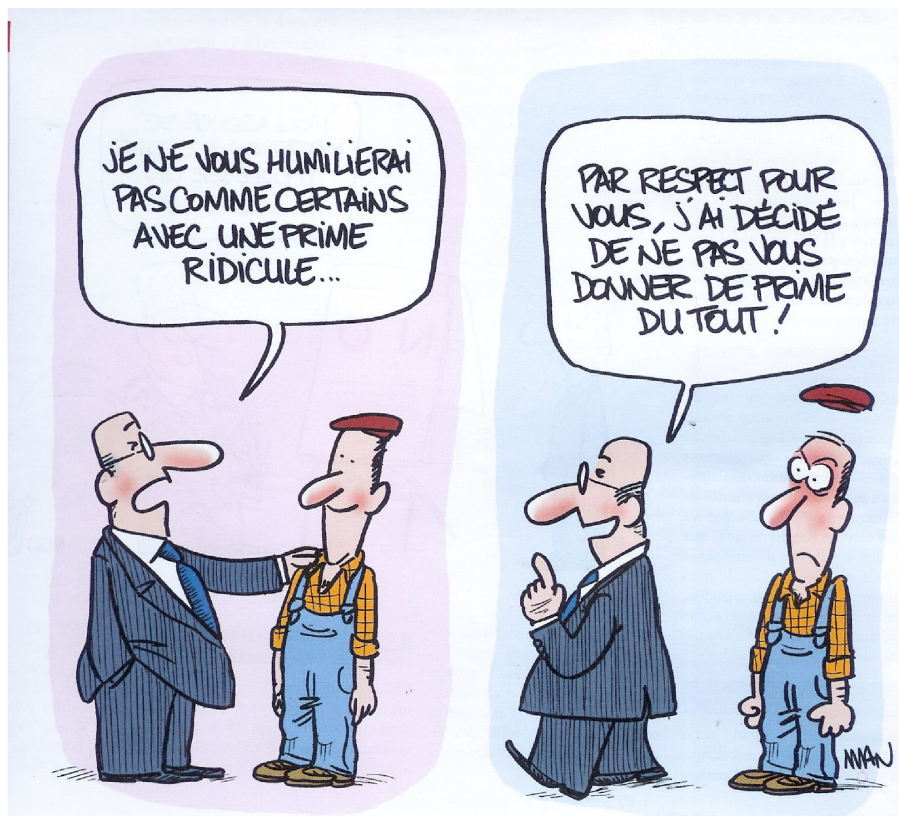


INJUSTICE ET SCANDALE DANS CERTAINES PREFECTURES

Encore cette année, nous avons appris que des collègues (toute une équipe en région parisienne, une collègue dans le sud-est de la France et d'autres certainement...) n'ont pas eu de versement de réserve d'objectifs !



Abus d'autorité de petits chefs locaux ? Manquement du CTR ? Problème de la double hiérarchie ? Et/ou non prise en compte de l'avis des CTR ? Non représentativité de la filière sociale dans les CT locaux ? Défaillance de la SDA-SAP ? **Nous n'en savons rien.**

MAIS les assistants sociaux n'ont plus à subir ces carences !



Un scandale quand on sait l'implication générale des collègues du réseau dans les missions qui leurs sont confiées.

C'est donc bien là encore la preuve du problème du positionnement du réseau dans l'institution qui en maintenant cette double hiérarchie entraîne de telles injustices et surtout cela démontre l'incapacité de l'administration centrale à se positionner en arbitre lorsqu'il y a des dysfonctionnements.

Comment peut-on continuer à laisser la main aux préfetures sur le versement de nos réserves d'objectifs alors que celui qui nous évalue est le conseiller technique qui dépend du réseau national ? Les autres administrations de l'état n'ont pas ce souci alors pourquoi continuer cette aberration ?

De plus, cela conforte nos inquiétudes sur la part variable (anciennement RO) du RIFSEEP et la revalorisation tous les 4 ans qui sont maintenues dans les préfetures !!!

La Secrétaire Générale de FO PREFECTURES a directement interpellé le DRH du Ministère et la sous-directrice de l'Action Sociale pour dénoncer cette injustice. Nous attendons donc maintenant leur position.



Vos représentants FORCE OUVRIERE demandent la mise en place d'un véritable groupe de travail pour une réflexion de fond sur le positionnement des assistants sociaux et leur rémunération au sein du Ministère de l'Intérieur !

FO
Préfectures